

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07/02/2022

Le 07/02/2022 à 18 heures et 30 minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Présents :

Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme HALLEUR Cécile , Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

Secrétaire de séance : Denise GUION

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1 - Vote sur une réunion à huis clos

Le maire soumet au vote la demande de tenue de cette séance à huis clos pour des motifs d'ordre public. A l'unanimité les conseillers décident de se réunir à huis clos.

2- Demandes d'occupation des parcelles B699 et B701

La SCI Cazadroma a déposé une demande d'occupation du domaine public de la parcelle B699 pour la pose d'un échafaudage et le stockage de matériaux à partir du 29/11/2021 et pour une durée de 1065 jours.

Après étude du dossier, les élus décident de délivrer une autorisation pour l'installation d'un échafaudage et le stockage de matériaux sur cette parcelle jusqu'au 1^{er} mai 2022.

La SCI Cazadroma a également déposé une demande d'occupation du domaine public de la parcelle B701 pour la pose d'un échafaudage à partir du 29/11/2021 et pour une durée de 1065 jours.

Les élus décident de délivrer une autorisation pour l'installation d'un échafaudage jusqu'au 1^{er} mai 2022 sur cette parcelle.

3 - Demande d'urbanisme reçue

Le conseil donne un avis défavorable à la demande d'urbanisme enregistrée sous le numéro DP 02612822D0001 relative à la création d'une porte-fenêtre donnant sur la parcelle B699, appartenant au domaine privé de la commune.

5 - Réflexion sur la construction d'un local technique

Les élus ont appris récemment que la parcelle B699 appartient au domaine privé de la commune. Les élus souhaitent que cette parcelle ne soit pas utilisée à un but individuel privé.

Prochaine réunion le 11 mars 2022 à 18h30

Fin du conseil à 20h25.

Fait à EYGLUY-ESCOULIN le 11/02/2022



Le Maire,
Roland FILZ

Pour le Maire
empêché,
L'Adjoint
Denise Guion

guion